

## COMPRENDRE LE RAPPORT D'INVESTISSEMENT DE L'ASSUREUR

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
MA689	1 jour - 7 h	Bases	Présentiel ou à distance	950,00 €

## LIEUX ET DATES :

**A distance**

Nous consulter

## OBJECTIFS

- Informations relatives à la prise en compte dans la politique d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance, conformément au décret n° 2021-663 du 27 mai 2021 venant préciser les informations demandées par l'article 29 de la loi n° 2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat ;

**Information complémentaire :**

**Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.**

**Vous souhaitez suivre une formation à distance ?**

**Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

**Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

## POINTS FORTS

### **Modalités pédagogiques :**

**Approche très opérationnelle du sujet.**

### **Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance expérimenté, formateur expert de Eliza by Ifpass**

## PROGRAMME

- A. Obligations de reporting extra-financier des investisseurs institutionnels
- 1. Prise en compte des critères environnementaux dans la politique d'investissement
- 2. Cas pratiques : présentation de rapports d'investissements
- B. Politique de diligence raisonnable concernant les incidences négatives ( l'article 3 du Règlement (UE) 2019/2088 )
- C. Informations sur les politiques de rémunération ( l'article 5 du règlement (UE) 2019/2088 )
- D. Rapport et périmètres de calcul des indicateurs
- E. Présentation des informations recommandées par la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD).

### **Validation des acquis :**

**Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.**

**Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

**PUBLIC**

Administrateurs  
cadres dans l'assurance

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :** L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

**PRÉ-REQUIS**

pas de pré-requis

**Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance

- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

950,00 €  
Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 01/02/2026 à 10:20